

Un site dédié à l'administration des artistes

Les 38.000 artistes dénombrés dans le pays peuvent désormais gérer en ligne les tracasseries administratives liées à l'enregistrement de leurs prestations, ont annoncé mercredi les ministres des Affaires sociales Maggie De Block (Open Vld) et des Indépendants Denis Ducarme (MR). Le site (www.artistatwork.be) «*permet de réduire les tracasseries administratives liées à l'enregistrement des prestations artistiques, à la demande d'une carte 'artiste', d'un visa 'artiste' ou encore à la déclaration d'activité indépendante*». En Belgique, 50% des artistes sont indépendants.